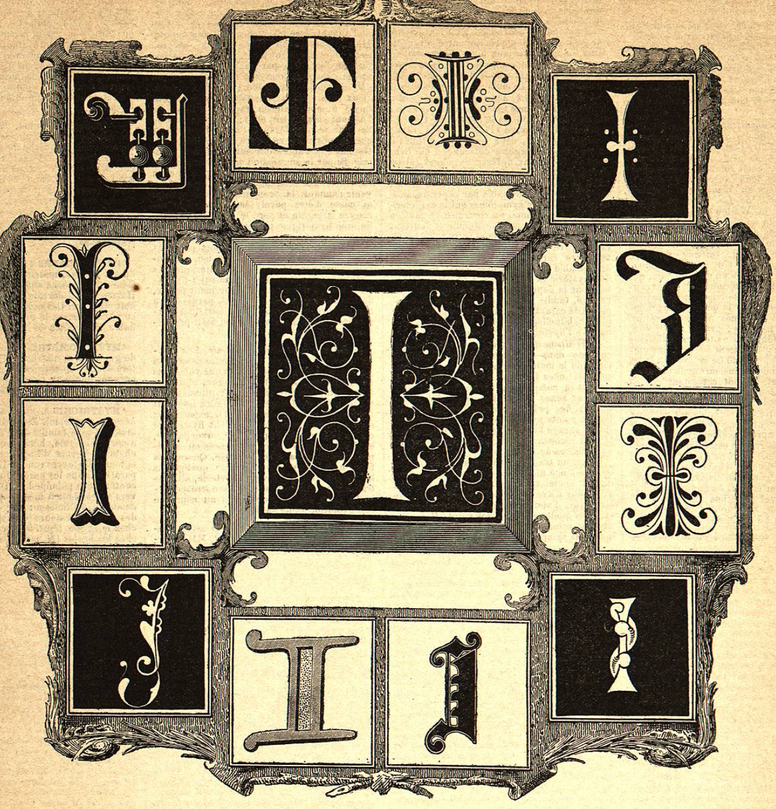

IBADAN, ville de l'Afrique occidentale, capitale du Yorouba, à 120 kilom. au nord de Lagos, sur le golfe de Benin, partie N.-E. du golfe de Guinée; 100.000 hab., réduits à 50.000 ou portés à 150.000, selon les documents.

IBEA ou **OUBEA**, peuple de l'Afrique occidentale, à l'est de la partie S. de la colonie allemande de Cameroun, entre 2° et 4° de lat. N.

IBENGA ou **BATABA**, rivière de la partie N.-N.-E. du Congo français, affluent de droite de l'Oubandji-Ouellé, le plus grand affluent de droite du Congo. Elle prend naissance dans la contrée inexplorée située à l'ouest de l'Oubandji inférieur et coule en général du N.-O. au S.-E. L'Ibenga a été explorée en partie par le capitaine Van Gele sur le steamer « Henry-Reed », en 1886.

IBI, ville du Soudan central, sur la rive gauche de la Benoué, le plus grand affluent de gauche du Niger, à mi-chemin du confluent de la Benoué et de la ville d'Yola. Depuis 1883 on fait un commerce d'ivoire assez considérable avec Ibi.

IBO, IGBO ou **EBOE**, pays de l'Afrique occidentale, dans le bassin du Niger inférieur, qui s'étend de la côte au 7e degré de lat. N., et du delta du Niger au pays de Moko, près de la colonie allemande de Cameroun. Capitale Ibo, sur la rive droite du Niger, par 5° 31′ de lat. N. et 4° 9′ de long. E.; 6.000 hab. Cette ville est le principal marché d'huile de palme. Les autres centres de population les plus considérables sont : Bendo, Bonny, Brass, Tchioppo. Cette contrée, arrosée par l'Inam, bras du Niger, est plus saine que la côte.

IBO ou **OUIBO**, ville et île de l'Afrique équatoriale (province de Mozambique), dans l'océan Indien, à l'ouest des Comores et à 300 kilom. N. de Mozambique, par 12° 20′ de lat. S. et 38° 14′ 30″ de long. E.; 2.500 hab. La ville est le chef-lieu du district des îles du cap Delgado. Elle est protégée par trois forts. L'île, longue de 9 kilom. et large de 5, est presque divisée en deux par un bras de mer; elle a des plantations de cocotiers. La population se compose de Portugais, d'Arabes, de Banians et de nègres.

IBOKO, station du haut Congo. V. Bangala.

IBOINA ou **BOUÉNI**, province N.-O. de l'île de Madagascar, entre la grande chaîne du centre et le canal de Mozambique, par environ 16° de lat. S. et 45° de long. E. Chef-lieu, Boma. Cette province maritime présente une ligne de côtes basses, fortement échancrées par les baies de Narinda, de Mazamba, où se déverse le Souffia, son principal cours d'eau, et de Bembatouka, où se trouve la ville de Boma. Ce littoral malsain n'offre que de beaux pâturages pour le bétail. L'intérieur du pays, parcouru par les gradins inférieurs de la chaîne centrale, abrite des vallées richement boisées. La population est sakalave.

IBRAHIM ou **IBRAHAM**, port de l'Egypte, sur le golfe de Suez, un peu au sud-est de la ville de Suez et à l'entrée méridionale du canal. Ce port a des docks ou bassins à flot. Les navires calant 7 mètres peuvent se mettre bord à quai. La ligne ferrée du Caire passe le long du quai central qui sépare les deux bassins.

IBSEN (Henrik), écrivain norvégien, né à Skien le 20 mars 1828. A l'âge de seize ans il entra chez un pharmacien. Tout en préparant ses examens, il s'essayait à écrire et donnait libre cours à sa verve satirique. Bientôt il écrivit un drame en trois actes : *Catilina* (1850), qui, accueilli favorablement par la critique, ne fut cependant pas représenté. La même année, Ibsen se rendit à Christiania, où il fit la connaissance de Vinje et de Bjœrnson, qui, plus tard, devait devenir son adversaire, et il renonça définitivement à la médecine. Après avoir fait représenter une petite pièce, *Kämphöjen*, il fonda avec Vinje et Botten-Hansen une feuille hebdomadaire, *Andhrimner*, destinée à donner asile à ses premiers essais poétiques et satiriques, dont le plus remarqué fut *Norma*. En 1851, Ole Bull le nomma dramaturge du théâtre national nouvellement fondé à Bergen; il y resta jusqu'en 1857, époque où il fut appelé à un poste analogue au théâtre de Christiania. Dans l'intervalle, il avait voyagé à l'étranger pour se perfectionner dans la connaissance de l'art scénique et il avait écrit le drame : *Gildet paa Solhong* (1856). Dès lors ses productions se succédèrent assez rapidement; ce sont : *Fru Inger til Østrat* (1857); *Hærmændene paa Helgeland* (l'Expédition dans le Nord) (1858), d'une forme accomplie; *Kjærlighedens Komödie* (1862). Cette dernière pièce, ainsi que les poésies épiques *Terje Vigen* et *Paa Vidderne*, sont inspirées par un puissant souffle libéral, qui agita fortement l'opinion en Norvège et souleva de nombreuses polémiques. Les hautes classes de la société tinrent dès lors Ibsen pour suspect. Dans *Kongs-Emnerne* [les Prétendants à la couronne] (1863) et *En Broder i Nød* (1864) il réclame l'union des peuples du Nord; mais sa voix ne fut pas écoutée et il passa à l'étranger. Il se fixa d'abord à Rome et termina le drame *Brand*, qui acheva de faire connaître son nom dans toute l'Europe septentrionale; il publia ensuite : une comédie, *De Unges Forbund* [l'Union de la jeunesse] (1872), qui a été représentée sur la plupart des scènes de Suède, de Danemark et d'Allemagne; un drame, *Kejser og Galilæer* (1871), qui traite des luttes religieuses sous Julien l'Apostat; *Samfundets Støtter* [les Soutiens de la société] (1877), sur les questions sociales actuelles. C'est dans *Et Dukkehiem*, joué au théâtre de Vienne, qu'il présente ses idées poussées jusqu'à leurs conséquences extrêmes. Ce drame, considéré comme son meilleur ouvrage, produisit un effet considérable. Ibsen y prend la défense de la polygamie, et l'on sait combien la « question sexuelle » passionne les Etats scandinaves. Il y soutient que la femme a des droits de femme aussi bien que d'épouse et de mère, et, le jour où son héroïne Nora s'aperçoit qu'elle n'aime plus son mari, elle abandonne sa maison, sa famille, en disant : « J'ai assez vécu pour d'autres, je vais maintenant vivre pour moi-même. » M. Ibsen a trouvé un ardent adversaire de ses idées en Bjœrson, qui s'est fait le champion de la monogamie.

ICACINE s. f. (i-ka-si-ne — du lat. *icaco*, arbre à encens). Chim. Corps extrait de l'encens distillé.

— **Encycl.** L'*icacine*, découverte en 1876 par Grove et Stenhouse, se présente en aiguilles soyeuses, fusibles à 175°, solubles dans l'alcool bouillant, l'éther et le pétrole. On l'obtient en dissolvant dans l'alcool bouillant l'encens privé de son huile essentielle par une distillation; elle représente 20 pour 100 du poids de la résine primitive.

ICARIE s. f. (i-ka-ri — rad. *Icaria*, nom propre). Zool. Genre d'insectes hyménoptères de la famille des Vespides, voisins des polistes et caractérisés par le pétiole médiocre, en massue, le deuxième segment abdominal très grand, chevauchant sur le troisième : *Les* ICARIES *représentent les polybies dans l'ancien monde; elles ne dépassent guère non plus les pays tropicaux, s'étendant sur l'Afrique, Madagascar, les Indes et sur l'archipel, et se continuent, quoique dans les régions moins torrides, sur la Nouvelle-Hollande, la Tasmanie et l'archipel de l'océan Pacifique.* (H. de Saussure.)

— **Encycl.** Les *icaries* (icaria) sont de petites guêpes, en général roussâtres et jaunes, variées de ferrugineux et de brun. Elles forment des républiques, souvent très nombreuses, habitant des nids de formes variées, mais présentant ce caractère commun d'être composés de gâteaux nus, non renfermés dans une enveloppe générale. Tout l'ensemble de la construction tient parfois à une seule alvéole latérale reliée au plan d'attache par un pédoncule généralement court et robuste. Souvent le pédoncule est central, et il arrive aussi fréquemment que le gâteau est suspendu par plusieurs pédicelles le maintenant heureusement horizontal. De Saussure croyait que les sociétés des icaries devaient être restreintes et même passagères, et, d'après l'examen de certains nids, il pensait que beaucoup de nids devaient être l'ouvrage d'une seule femelle se bornant à élever sa progéniture qui se dispersait aussitôt après l'éclosion. D'après un voyageur français, M. Maurice Maindron, les colonies des icaries atteignent souvent un grand développement, certains nids renfermant plus de cent alvéoles et de nombreux insectes occupés à en augmenter le nombre et à élever les larves. On peut citer comme types de ce genre de guêpes : les *icaria maculiventris* de la Nouvelle-Guinée, dont on a fait le type du sous-genre Rhopalidia; l'*I. Mellyi*, de Java; *I. ferruginea*; etc.

Il est à remarquer que, dans toutes les régions tropicales où les pluies sont fréquentes et abondantes les guêpes gymnodomes, c'est-à-dire celles dont les rayons ne sont pas abrités sous une enveloppe, construisent leurs cellules horizontalement, l'ouverture en bas, de telle sorte que la pluie ne puisse les envahir. Les larves se trouvent donc suspendues dans leurs cellules la tête en bas. Mais, comme il serait à craindre que l'eau en séjournant sur le fond du nid n'en ramollît le carton, les icaries, lorsqu'elles ne construisent pas sous un toit, ou en tout autre endroit habité, donnent à leur gâteau une inclinaison suffisante pour que l'eau n'y puisse séjourner.

* **ICHTYDIN, INE**, adj. — Doit s'écrire ainsi, et non ICHTHYDIN, d'après la nouvelle orthographe de l'Académie (éd. de 1877). Cette règle, posée par l'Académie aux mots ICHTYOLITHE, ICHTYOLOGIE, ICHTYOLOGIQUE, ICHTYOLOGISTE, ICHTYOPHAGE et ICHTYOSAURE, est contraire l'étymologie. Nous l'appliquons néanmoins aux autres dérivés d'*ichthus*.

ICHTYODELLIDÉS s. m. pl. (ik-ti-o-dèl-li-dé — du gr. *ichthus*, poisson; *bdella*, sangsue). Zool. Familles de sangsues (annélides hirudinées) vivant aux dépens des poissons, et dont le genre Ichtyobdelle est le type. Les ichtyobdelles ou piscicoles sont, comme les rhynchobdelles, des sangsues dont la trompe est située dans la cavité buccale, cette cavité buccale s'ouvrant au fond de la ventouse antérieure qui est bien nettement séparée du corps. De ces sangsues les unes vivent sur les poissons d'eau douce (*ichtyobdella geometra*), les autres sur les poissons de mer (*I. respirans*, *I. marina*, *I. hippoglossi*); la première de ces trois espèces est remarquable par les deux vésicules latérales qui se remplissent de sang quand l'animal s'engorge; la seconde vit sur le loup de mer, la troisième sur le flétan. Ces trois premiers genres de cette famille, citons : Pontobdelle, Ophibdelle, Branchellion, Calliobdelle, Hémibdelle, Cystobranche, Ozobranche, Phyllobranche.

ICHTYOGAUDE s. f. (ik-ti-o-kô-de — du gr. *ichthus*, poisson, et du lat. *cauda*, queue). Techn. Engin analogue à une queue de poisson, servant de propulseur à certains navires.

— **Encycl.** On a fait de nombreuses tentatives pour remplacer les propulseurs généralement employés dans la navigation par une sorte de godille, dont le fonctionnement rappelât le jeu de la queue des poissons, seul organe de la propulsion chez ces animaux. Dans le système François, cet engin est une pale de gouvernail à surface rectangulaire formée de lames flexibles, qui reçoit un mouvement angulaire alternatif, soit par l'action de la force musculaire, soit au moyen d'un moteur mécanique. On évite un balancement trop accentué en disposant à l'arrière des embarcations deux de ces propulseurs qui se meuvent alors en sens inverse. Entre autres appareils analogues essayés à l'étranger, nous citerons l'ichtyocaude de l'Américain Becker, qui tend à reproduire le mouvement natatoire des syngnathes et des hippocampes grâce à sa subdivision en éléments constituant un ensemble ondulant.

ICHTYOCRINIDÉS s. m. pl. (ik-ti-o-kri-ni-dé — du gr. *ichthus*, poisson; *krinon*, lis). Paléont. Famille de crinoïdes encrinoïdes, caractérisée par le calice irrégulier, formé de trois interbrachiales, de cinq parabasales, cinq radiales et nombreuses interradiales. Chez ces encrines, les bras divisés en six branches parallèles sont serrés les uns contre les autres (Zittel). Le calice est fermé par un opercule formé de plaquettes écailleuses un peu mobiles (Wachsmuth). Genres principaux : Homalocrinus, Lecanocrinus, Clidochirus, Mespilocrinus, Ichtyocrinus, Calpiocrinus, Anisocrinus, Pycnosaccus, tous fossiles dans les terrains paléozoïques.

Le genre Ichtyocrinus, type de la famille, est caractérisé par la petitesse de sa base dicyclique; les espèces en sont réparties dans le silurien inférieur de l'Amérique du Nord et de la Scandinavie, et dans le carbonifère des Etats-Unis.

ICHTYOL s. m. (i-kti-ol — du gr. *ichthus*, poisson). Chim. Huile sulfureuse obtenue par la distillation d'une roche bitumineuse constituée par des dépôts de poissons fossiles.

— **Encycl.** L'*ichtyol*, préparé par le docteur Unna, de Hambourg (1881), et étudié par Shrœter, est extrait d'une roche bitumineuse des environs de Seefeld en Tyrol, constituée par des dépôts de poissons et d'animaux marins fossiles et contenant de 2 à 3 pour 100 de soufre et une proportion notable de phosphore avec du carbone, de l'oxygène, de l'hydrogène, etc. Ce bitume, distillé et traité par l'acide sulfurique, fixe de 7 à 8 pour 100 de soufre, qui s'y unit intimement et donne une substance verdâtre, molle et goudronneuse analogue à la vaseline, mais douée d'une odeur spéciale, s'émulsionnant avec l'eau, soluble en partie dans l'alcool et dans l'éther, totalement dans leur mélange et dans les huiles. Cette matière s'emploie dans le traitement des maladies de la peau, du psoriasis, des rhumatismes chroniques, le soufre qu'elle contient la rendant beaucoup plus efficace que les pommades sulfureuses sans enflammer la peau restée saine.

* **ICHTYOLOGIE** s. f. — **Encycl.** Les progrès faits depuis environ vingt ans par cette branche de la zoologie sont des plus grands; car si, d'une part, les nombreuses explorations scientifiques ont singulièrement augmenté le nombre des espèces connues, il n'a pas non plus manqué de savants consciencieux pour les décrire et les classer. La chaire d'ichtyologie, occupée actuellement au Muséum d'histoire naturelle par M. Léon Vaillant, a rendu sous ce rapport les plus grands services à la science française. La remarquable collection de poissons du musée a été laborieusement étudiée par le professeur et son aide, excellent ichtyologiste, M. le docteur Sauvage, actuellement occupé de pisciculture à l'établissement de Boulogne-sur-Mer. C'est à ce dernier savant que nous devons depuis quelques années la description de tant d'espèces nouvelles rapportées par nos voyageurs. Citons comme travail descriptif une *Etude* de Trémaux de Rochebrune *sur les poissons du Sénégal*. M. A. Moreau a mené à bien une œuvre d'une importance capitale, *Histoire des poissons de France*, autant des eaux douces que de mer; avec l'ouvrage classique de M. Blanchard, cette œuvre remarquable forme une encyclopédie véritable pour l'ichtyologie française.

Les travaux confinant à l'anatomie et au développement sont trop nombreux pour que nous en donnions la liste.

Fr.-E. Schulze a étudié les organes des sens des poissons; c'est ainsi que pour les organes du tact il a montré que les prétendues terminaisons nerveuses cutanées en forme de bouton étaient de petites papilles dermiques, dont le centre est formé de petites cellules piriformes flagellées au sommet et se continuant par la base avec un appendice, véritable prolongement du cylindre-axe d'un tube nerveux. Il a également démontré que ces boutons nerveux de la ligne latérale débutent dans le jeune âge par de petits boutons saillants, libres, situés à la surface du corps, comme chez les larves des batraciens urodèles, et que c'est plus tard qu'apparaissent les replis cutanés dont les bords, venant à se réunir, excepté dans les points correspondant aux pores, forment les canaux dans lesquels ils sont cachés chez les individus adultes (Claus). Gegenbaur, dans un travail magistral sur l'anatomie comparée des vertébres, a étudié particulièrement le crâne si compliqué des poissons et les modifications des membres « qui présentent une certaine diversité dans les pièces qui les constituent, et ne laissent que difficilement reconnaître leurs homologies avec les parties correspondantes dans les autres classes de vertébres ».

Jobert a étudié avec soin les organes du toucher chez les poissons et en particulier chez les cyprinoïdes. Il a constaté que les lèvres renferment de nombreuses papilles caliciformes simples ou composées, surmontées de corps ovoïdes appartenant à l'épiderme et dans lesquelles se terminent les filets émanés du nerf de la cinquième paire. L'auteur a également étudié la structure des barbillons et l'adaptation des organes locomoteurs aux fonctions tactiles. C'est ainsi qu'on « voit par exemple chez certains poissons les nageoires changer de place; en même temps leurs parties tactiles s'allongent, et chez les ophidiens elles sont indépendantes, isolées l'une de l'autre, et avec elles l'animal, comme une main qui serait réduite à deux doigts, explore le fond de l'eau et cherche ses aliments ». Ceci nous amène à parler de tous ces remarquables poissons habitant les abîmes sous-marins et découverts au cours des explorations scientifiques du « Challenger », du « Talisman », du « Travailleur ». Nous renvoyons, pour ces curieux habitants des grands fonds, à l'article ABYSSES.

C'est ici le cas de mentionner la remarquable découverte faite par le docteur Lartet, de Lyon, d'un poisson singulier du lac de Tibériade, au cours de son voyage en Asie Mineure. Chez le *chromis paterfamilias* la paternité n'est pas exempte de souci : aussitôt que la femelle a pondu ses œufs, le mâle les recueille dans sa bouche qui, considérablement distendue, sert de cavité incubatrice et plus tard de refuge aux jeunes lorsque quelque danger les menace. Ainsi se trouverait expliqué, au bout de dix-neuf siècles, le miracle de la pêche miraculeuse; il est évident que les chromis pêchés ont dégorgé leur progéniture et augmenté ainsi dans des proportions fantastiques le nombre des poissons contenus dans les filets.

ICHTYOPHTHIRIIDÉS s. m. pl. (ik-ti-of-ti-ri-i-dé — du gr. *ichthus*, poisson; *phtheirein*, corrompre). Zool. Famille d'infusoires holotriches renfermant le genre Ichtyophthirius caractérisé par un disque oral adhésif, acétabuliforme, muni de soies rayonnant vers son centre. L'espèce type du genre, *l'ichtyophthirius multifiliis*, décrit par Fouquet, vit sur la peau de divers poissons, notamment de la truite, se nourrissant de mucosités. C'est en 1876 que Fouquet observa cet infusoire, sur les truites élevées au Collège de France, et constata qu'il n'existe pas chez l'adulte de bouche véritable.

ICHTYORNIS s. m. (i-kti-or-niss — du gr. *ichthus*, poisson; *ornis*, oiseau). Genre d'oiseaux fossiles pourvus de dents et ressemblant aux reptiles par leur tête et leur colonne vertébrale.

— **Encycl.** Le genre *Ichtyornis* a été formé par Marsh de différentes espèces trouvées par lui dans les terrains secondaires de l'Amérique du Nord (crale du Kansas); il fait partie de la sous-classe des Odontornithes de Marsh et sert de type à l'ordre des Odontormæ, caractérisé surtout par des dents implantées dans des alvéoles distinctes. Les autres caractères sont : mandibules inférieures séparées, vertèbres biconcaves, ailes grandes, métacarpiens soudés, sternum caréné, queue courte. Reptiles par leur tête, leurs dents, leur cerveau très petit, leurs vertèbres biconcaves, les ichtyornis se rapprochent cependant beaucoup plus des oiseaux actuels que l'archéoptéryx et l'hesperornis, par tout le reste de leur squelette et l'ensemble de leur organisation. Ils devaient voler avec agilité et leur port devait être assez semblable à celui de nos hirondelles de mer. On en connaît sept espèces, dont la taille ne dépasse pas celle du corbeau.

ICHTYOXÈNE s. m. (i-kti-ok-sè-ne — du gr. *ichthus*, poisson; *xenos*, hôte). Zool. Genre de crustacés isopodes vivant en parasites dans le corps des poissons. L'espèce type de ce genre curieux, découverte par M. Jellinghaus dans un poisson cyprinoïde (*puntius maculatus*) des eaux douces de l'île de Java, a été nommée par Herklots *ichtyoxenus Jellinghausii*. « Ce crustacé isopode, vivant, dit van Beneden, d'abord comme tous les autres, avise un petit poisson cyprinoïde, s'enfonce comme un trocart derrière les nageoires abdominales, à travers la peau écailleuse et pénètre tout entier dans la cavité abdominale. Le mâle accompagne presque toujours sa femelle plus grosse que lui. Il est à remarquer que celle-ci conserve tous les attributs de son sexe. Elle ne se déforme pas plus que les autres crustacés libres de son ordre et ne diffère guère du mâle que par la taille. M. Jellinghaus, qui a le premier fait mention de ce crustacé, a observé que tous les poissons qu'il a fait pêcher avaient, sans exception, les grands comme les petits, un couple de ces parasites dans le ventre. »

ICONOCLASME s. m. (i-ko-no-kla-sme). Syn. d'ICONOCLASIE.

ICONOKLATTÈS, pseudonyme de M. Charles Bradlaugh.

* **ICTÈRE** s. m. — **Encycl.** Pathol. *Ictère catarrhal*. Cette maladie a été récemment l'objet de travaux qui sont de nature à transformer complètement les idées qui ont cours sur sa nature, ses causes et son traitement. On considère aujourd'hui l'ictère catarrhal ou jaunisse comme une véritable maladie générale à déterminations organiques multiples et à marche régulièrement cyclique. L'atteinte portée dès le début à l'état des forces et à la santé générale, les poussées d'herpès, l'épistaxis, l'albuminurie, enfin l'existence d'une crise urinaire avec polyurie et azoturie, en fournissent autant de preuves. D'autre part, l'observation de petites épidémies locales évoluant dans des milieux limités, tels que garnisons et corps de troupes, à la suite de curages de fossés ou de terrassements, avec prédominance saisonnière, ont permis à M. Kelsch de formuler les conclusions étiologiques suivantes : « 1° l'ictère catarrhal sporadique ou épidémique est une maladie spécifique infectieuse; 2° l'agent infectieux se développe hors de l'organisme; 3° ses foyers générateurs sont les mares, les vases, le sol ou les eaux riches en matières organiques, animales ou végétales; 4° ces foyers infectieux étant communs à la malaria et à la fièvre typhoïde, on s'explique la coïncidence signalée dans certains cas, des épidémies d'ictère et de fièvre typhoïde ou intermittente. » Toutefois, cette nouvelle étiologie de l'ictère catarrhal n'exclut pas un autre facteur causal avéré de certains cas sporadiques, c'est-à-dire les excès alcooliques. Cette autre notion étiologique est si bien dans la tradition médicale, que les anciens médecin, qui appelaient les choses par leur nom, avec toute la franchise que permet le latin, désignaient les cas de ce genre sous les noms d'ictère *a crapula*, *a potu immoderato*. Enfin, il y a encore la théorie de l'autoinfection, où les phénomènes généraux de l'ictère seraient produits par la formation spontanée de poisons putrides dans l'intestin.

Quant au traitement, la *méthode des grands lavements froids*, imaginée par Krull, est une heureuse innovation ne comportant aucun danger et amenant un soulagement immédiat des phénomènes généraux et une désobstruction rapide des voies biliaires. Elle consiste dans l'injection rectale, une ou deux fois par jour, de 1 litre (enfants) à 2 litres (adultes) d'eau simple, mais froide (de 12° à 13° R. le 1er jour, 16° à 18° le 2e et 3e jour). Il se produit après cette injection des coliques intestinales peu douloureuses, avec borborygmes et contractions péristaltiques qui se propagent jusqu'au duodénum. Mais, en outre et surtout, la muqueuse intestinale devient le point de départ d'un réflexe qui aboutit aux voies biliaires, provoque la contraction de la paroi musculeuse de ces canaux et peut-être une hypersécrétion biliaire, d'où la désobstruction. En tout cas, quel que soit le mécanisme physiologique de ce traitement, il donne le plus souvent d'excellents résultats. Il est néanmoins contre-indiqué quand on soupçonne l'existence de calculs hépatiques, à cause des crises de coliques qu'il peut provoquer.

ICTITHÉRIUM s. m. (i-kti-té-ri-omm — du gr. *iktis*, marte; *thérion*, animal). Paléont. Genre de mammifères carnassiers, famille des Viverridés, fondé par Gaudry, pour diverses formes fossiles dans le terrain tertiaire de Grèce (miocène supérieur de Pikermi). Par l'ensemble de leurs caractères, ces carnassiers forment le passage des civettes aux hyènes, dont les ictitheriums paraissent être les ancêtres les plus directs. La plus petite des trois formes connues, *ictitherium Orbignyi*, se rapproche des civettes par ses dents tuberculeuses supérieures très développées; les pattes de derrière ont quatre doigts comme chez les hyènes. Les deux autres espèces décrites par Gaudry sont : *I. hippariomum* et *I. robustum*.

IDA s. f. (i-da — nom propre). Astron. Planète télescopique, découverte par Palisa en 1884. V. PLANÈTE.

IDDA, IDDAH ou **ATTA**, ville de l'Afrique occidentale, sur la rive gauche du Niger inférieur, à 350 kilom. environ au nord de l'embouchure du Niger et de la Benoué, par 7° 6′ 2″ de lat. N. et 4° 22′ 5″ de long. O.; 10.000 hab. Cette ville, construite sur le roc, est bâtie en amphithéâtre, dans un site salubre. Un peu au S. se trouve une petite baie qui lui sert de port.

IDDESLEIGH (lord). V. NORTHCOTE (sir Stafford).

IDDI, village de la côte de Danâkil. V. ED.

* **IDÉE** s. f. — **Encycl.** Philos. *Association des idées*. L'esprit a la propriété de voir revenir en lui des états de conscience passés et de les reconnaître comme tels. Ces phénomènes de mémoire peuvent être regardés comme des cas particuliers d'un phénomène plus général, qui porte le nom d'*association des idées*.

L'association des idées nous explique pourquoi, parmi le nombre infini d'états de conscience susceptibles de renaître, c'est tel état plutôt que tel autre qui renaît; en un mot, elle rend compte de la revivisscence mentale dans chaque cas particulier. Je pense, par exemple, à la pluie : pourquoi? Parce que j'ai vu le ciel chargé de nuages. Je pense au tonnerre : pourquoi? Parce que j'ai vu l'éclair. Je pense à Napoléon Ier : pourquoi? Parce que tout l'heure je pensais à César ou à Alexandre, etc. Dans tous ces cas, l'idée à laquelle j'aboutis est évidem-

ment déterminées par l'idée antécédente. Si l'idée antécédente eût été autre, autre aussi eût été l'idée subséquente. Si, par exemple, au lieu de penser à Alexandre j'eusse pensé à Socrate, il est infiniment probable que je n'eusse pas, l'instant d'après, pensé à Napoléon. Nos états de conscience ont donc la propriété de se déterminer, de s'évoquer, de se suggérer les uns les autres. Et ils se suggèrent l'un l'autre en vertu d'un lien qui est supposé exister entre eux. Quelques philosophes contemporains pensent que l'association des idées devrait plutôt être appelée la *suggestion* des idées par les idées, qu'elle serait ainsi désignée plus clairement. On ne voit aucun avantage à ce changement de terme : la suggestion n'est que l'effet dont l'association est la cause, et il paraît naturel de désigner un phénomène par la cause qu'on lui attribue. Il importe en outre de remarquer que l'association ne concerne pas seulement les idées, mais tout l'ensemble des états de conscience. Les divers états de conscience sont susceptibles de s'associer entre eux, et aussi avec les actions corporelles ou mouvements qui sont les causes ou les effets de ces états. Ainsi l'idée d'une odeur nauséabonde peut suffire à provoquer le vomissement.

— *De la distinction de l'association par similarité et de l'association par contiguïté.* On admet généralement aujourd'hui qu'il y a deux modes généraux ou principes d'association mentale : l'association par ressemblance ou similarité et l'association par contiguïté. Cette distinction, établie par Hume, fut acceptée et justifiée par Stuart Mill et par M. Alexandre Bain, qui en même temps montrèrent que les associations sont en général mixtes, c'est-à-dire renferment à la fois la similarité et la contiguïté. Cependant Hamilton crut qu'il était possible de réduire les associations à une loi unique, qu'il appela loi de *rédintégration* ou de *totalité* et qu'il formula en ces termes : « Les pensées qui ont précédemment fait partie du même acte intégral de cognition se suggèrent mutuellement. » Il en vint à dire que l'association par contiguïté suffisait à l'application de cette loi de rédintégration, et que la similarité avait été légèrement posée comme un principe ultime.

Deux philosophes français, M. Brochard et M. Rabier, ont repris la thèse de Hamilton. En considérant le rôle que joue la contiguïté dans les associations par ressemblance, ils croient pouvoir conclure que tout s'y réduit à ce rôle. « Je rencontre pour la première fois dans la rue, dit M. Rabier, une personne qui me fait penser à une autre personne qui lui ressemblait, mais qui est morte depuis vingt ans. Voilà certes un cas où il n'y a pas eu, antérieurement à l'association, similanéité des deux représentations dans la conscience. Cela est vrai, mais s'en tenir à cette constatation, c'est, on peut le dire, *de la philosophie paresseuse.* Analysons : la représentation actuelle fait penser à la représentation passée. Oui, mais c'est qu'il y a *des caractères communs* entre ces deux représentations. Cela étant, nous pouvons dire : si la suggestion s'opère, c'est que ces caractères communs, actuellement représentés, ramènent dans la conscience les autres caractères avec lesquels, dans la première expérience, *ils avaient coexisté.* Soit ABCD la représentation actuelle, soit AXYZ la représentation passée. La première rappelle la seconde : pourquoi? Parce que A rappelle les caractères XYZ qui se sont trouvés jadis en contiguïté avec lui dans la conscience. Donc, les associations par ressemblance n'existent pas; elles ne sont qu'un cas particulier des associations par contiguïté. »

Mais on peut montrer que cette argumentation n'est nullement concluante et que la similarité doit être maintenue comme principe distinct.

Il paraît que, selon M. Rabier, l'A de la représentation actuelle ne fait littéralement qu'*un* avec l'A de la représentation passée. Si, dans sa pensée, ces A faisaient *deux*, il lui serait impossible de méconnaître et de passer sous silence l'évocation de celui qui fait partie de l'ancienne représentation par celui qui fait partie de la représentation actuelle. Il semble aussi, dans ce cas, qu'il aurait éprouvé le besoin de les distinguer de quelque manière, A^1 et A^2, ou bien A et *a*. Je m'étonne cependant qu'une dualité si évidente puisse être contestée. La représentation ABCD est un groupe de sensations; la représentation AXYZ, telle qu'elle est évoquée, est un groupe d'images. Dans la représentation nouvelle, A est une sensation à laquelle sont liées les images XYZ. Tout le monde reconnaît une différence entre les sensations et les images, quelque idée que l'on se fasse d'ailleurs de cette différence, qu'on en fasse une différence de nature ou simplement de degré. Tout le monde admet que l'A de la représentation suggérée diffère de l'A de la représentation suggestive au moins en ceci, qu'il est plus faible. Cette différence devrait être exprimée dans le symbole employé; elle pourrait l'être et l'est ordinairement de la manière suivante : groupe de sensations ou représentation suggestive, ABCD; groupe d'images ou représentation suggérée, *axyz*.

On ne pourrait manquer d'y voir : d'abord, que la sensation A n'évoque pas les sensations XYZ, mais les images *xyz*; ensuite, qu'elle n'évoque les images *x y z* que par l'intermédiaire de l'image *a*; en un mot, qu'il y a dans la suggestion opérée deux actes : 1° l'évocation par ressemblance de l'image *a* par la sensation A, et 2° l'évocation par contiguïté des images *xyz* par l'image *a*. Quand on confond les deux A, il est naturel de supprimer le premier de ces actes. Mais n'est-ce pas de la philosophie paresseuse que de confondre les deux A? Peut-on soutenir que les images *xyz* soient contiguës à la sensation A? Si elles ne sont pas contiguës à la sensation A, ce n'est pas la sensation A qui les éveille par contiguïté. Ne saute-t-il pas aux yeux qu'elles ne peuvent être éveillées que par l'image *a*, à laquelle seule elles sont contiguës, et que, par conséquent, elles ne pourraient l'être, si l'image *a* ne l'était auparavant par la sensation A, c'est-à-dire que la contiguïté n'entre en jeu qu'après la similarité?

Hamilton et, après lui, MM. Brochard et Rabier ont été induits en erreur par l'équivoque résultant du sens vague, indéterminé, arbitraire, donné aux mots *même*, *identique*, *identité*. On dit par exemple : j'ai reçu *la même* somme d'argent, au lieu d'une somme *égale*; ces deux personnes se livrent *aux mêmes* études, exercent *la même* profession, sont atteintes de *la même* maladie, éprouvent *le même* sentiment, expriment *la même* idée, comme on dit, dans un sens différent, qu'elles voyagent dans *le même* wagon ou habitent sous *le même* toit. En un mot tantôt l'identité s'entend de l'individualité, et alors elle est prise au sens propre et absolu; tantôt des qualités, des propriétés, de la nature des choses qu'on dit identiques, et alors elle ne signifie rien d'autre que la ressemblance exacte et parfaite. Il est clair que lorsqu'on dit de deux personnes qu'elles ont *le même* sentiment ou *la même* idée, il ne s'agit pas de l'identité numérique d'un sentiment ou d'une idée, mais de la ressemblance exacte, de la complète parité de nature de deux sentiments ou de deux idées, du sentiment ou de l'idée de l'une avec le sentiment ou l'idée de l'autre.

Cette équivoque, qu'il importait de signaler, ne laisse aucun doute sur la question. *L'association* par ressemblance disparaîtrait si la sensation que je perçois en cet instant était réellement *la même*, au sens propre, *eodem numero*, que j'ai éprouvée en conjonction avec telles sensations antérieures. Mais elle subsiste, elle doit être maintenue, parce que les sensations antérieures ont été éprouvées en conjonction, non avec elle-même, mais avec une sensation exactement semblable à elle.

— *Des rapports de l'association des idées et de l'habitude.* On parle assez souvent, dans les ouvrages de philosophie, de l'*association* des idées et de l'*habitude*, comme des phénomènes analogues dans leurs causes et leurs effets, mais sans préciser leurs rapports. L'esprit philosophique, qui tend à mettre le plus qu'il se peut d'unité dans les choses, devait chercher à ramener, par l'analyse, ces deux phénomènes à un principe commun. Mais sur ce point, des opinions différentes se sont produites. Reid fait dériver de l'habitude l'association des idées. « Les suites de pensées, dit-il, qui nous sont devenues familières par une fréquente répétition, s'offrent ensemble d'elles-mêmes à notre imagination, et ne semblent supposer aucune faculté originelle que le pouvoir de l'habitude. »

Dugald-Stewart tient qu'il est plus philosophique de résoudre le pouvoir de l'habitude en faculté d'association, que de résoudre l'association en habitude. « Le mot *habitude*, dans le sens où on l'emploie communément, exprime cette facilité que l'esprit acquiert, en conséquence de la pratique, dans toute espèce d'action, animale ou intellectuelle... On applique ce mot à l'adresse d'un ouvrier, à l'élocution d'un orateur qui parle aisément, sans préparation, à la rapidité avec laquelle un chiffreur fait une opération d'arithmétique. Cette facilité est l'effet de la pratique... Dans les opérations mécaniques mêmes, les effets de la pratique sont produits en partie sur l'esprit; et, sous ce rapport, ils peuvent se résoudre dans le principe que les philosophes ont appelé association des idées... Dans les cas où il s'agit d'habitudes purement intellectuelles, les effets de la pratique se résolvent complètement dans ce principe; et il me semble plus précis et plus satisfaisant d'établir le principe d'association comme une loi de notre constitution, que de le déguiser sous ce nom d'habitude, qui s'applique également au corps et à l'esprit. »

M. Franck fait de l'association et de l'habitude deux principes distincts. « Nous voyons bien, remarque-t-il, comment des liaisons d'idées qui se sont souvent répétées se formeront à l'avenir plus facilement, et devenues, pour ainsi dire, une seconde nature, changeront notre caractère et la tournure de notre esprit. Mais la propriété en vertu de laquelle elles ont lieu une première fois nous paraît un fait parfaitement distinct de l'habitude. L'habitude peut fortifier l'association des idées, elle ne la crée pas. »

Tout récemment, M. Rabier, serrant la question de plus près, est revenu à l'opinion de Reid, en la développant et en l'appuyant sur des raisons qui ont été généralement acceptées comme décisives. Il répond d'abord à M. Franck, qu'à la vérité l'habitude n'est définitivement prise et enracinée qu'après la répétition plus ou moins fréquente d'un même acte, mais qui doit commencer à naître dès le premier acte. « En effet, dit-il, supposons que le second acte ne soit en rien le produit de l'habitude. Il sera, à bon droit, appelé premier par *rapport à l'habitude*, pareil comme le précédent. Il sera donc aussi impuissant que le précédent; de même le troisième, etc., et l'habitude ne commencera jamais... Disons en outre, que si, d'ordinaire, une fois n'est pas coutume, si un seul acte ne peut, le plus souvent, qu'ébaucher l'habitude, parfois il la crée de toutes pièces et pour la vie. »

Puis il passe à expliquer comment l'habitude rend compte de l'association mentale. « On peut, dit-il, concevoir l'habitude de deux façons : comme une disposition de la substance spirituelle, c'est-à-dire de l'âme, ou comme une disposition organique. L'explication de l'association n'étant ni physique ni logique, et ne pouvant se trouver ni dans les choses ni dans la pensée, doit se trouver dans quelque intermédiaire entre les choses externes et la pensée; or, entre les choses externes et la pensée, il y a le corps; et il y a aussi, pour certains philosophes, la substance pensante. La raison de l'*association* sera, si on adopte l'explication par les habitudes du cerveau, une explication physiologique; si on adopte l'explication par les habitudes de l'âme, une explication métaphysique. Mais les habitudes de l'âme, quoique réelles sans doute, échappent, par leur nature, à toute détermination précise, à toute prise de la pensée. Donc il faut, pour avoir une explication concrète, se rejeter sur les habitudes du cerveau. De plus, nous savons que chaque état de conscience vérvrisecia sa suite immédiate dans une impression analogue à l'impression première. Donc, quand il s'agit d'une *association*, l'état suggestif A a sa condition dans une autre impression nerveuse B. Cela posé, pour expliquer comment deux impressions, et par suite ces deux états de conscience se succèdent, il n'y a plus qu'un pas à faire, bien facile en vérité, c'est d'admettre que l'ébranlement nerveux soit *propagé* de A en B; et cela parce que, une première fois, le mouvement ayant déjà suivi ce trajet, la même route lui est désormais plus facile. En résumé, l'observation psychologique nous fait constater un fait : c'est une *contiguïté préalable* dans la conscience qui est l'antécédent psychologique de l'association. Mais si nous restons dans la psychologie, ce fait certain demeure inintelligible. La métaphysique qui, à la suite de la contiguïté primitive des deux idées, conçoit une *habitude persistante* laissée par elles dans la *substance pensante*, fournit une explication, laquelle malheureusement ne peut être déterminée et précisée. La physiologie qui, à la suite de la contiguïté primitive des deux idées, conçoit une *disposition permanente* laissée par elles *dans le cerveau*, fournit une autre explication, qui, sans contredire d'ailleurs la précédente, offre quelque chose de plus net et de plus satisfaisant à l'esprit. »

La réponse de M. Rabier à M. Franck n'est pas aussi décisive qu'elle le paraît. Ce n'est pas infirmer l'objection de ce dernier que d'ajouter cette remarque, à savoir que l'habitude commence dès le premier acte. M. Franck veut dire que le fait que deux idées s'associent une première fois dans la conscience ne suffit pas à ce qu'elles soient déjà simultanées ou immédiatement successives, ne peut s'expliquer, d'une manière satisfaisante, par l'habitude. On comprend bien en effet qu'un état de conscience passe tende à se reproduire en vertu de la loi de l'habitude, bien qu'il ne se soit produit qu'une seule fois; on comprend de même que deux états de conscience passés tendent l'un et l'autre à se reproduire. Mais que l'un de ces deux états évoque l'autre, voilà ce qu'il est difficile de ramener à l'habitude. Il faut supposer non seulement que les deux sensations ou les deux idées qui se sont présentées ensemble une première fois à la conscience y ont laissé comme des traces d'elles-mêmes, mais encore que le rapport accidentel de contiguïté existant entre ces deux sensations ou ces deux idées y a laissé également sa trace. La trace d'un rapport accidentel de succession ou de coexistence est difficile à concevoir.

L'explication que donne M. Rabier de l'association par l'habitude physiologique ou cérébrale n'est pas non plus, croyons-nous, très satisfaisante. Un état de conscience, par exemple la vue d'une rose, correspond à une impression qui se fait en un point du cerveau; un autre état de conscience, produit en même temps que le premier, l'odeur de cette rose, correspond à une autre impression qui se fait en un autre point B, peut-être fort éloigné du point A, en raison de la différence de nature des deux sensations. M. Rabier parle d'un ébranlement nerveux qui se propage de A en B; or, il n'y a aucune raison pour que les cellules nerveuses placées entre A et B, soient ébranlées parce que A et B le sont. Si donc l'impression faite au point A se reproduit, il n'y a aucune raison dans la loi de l'habitude pour que l'ébranlement se propage de A en B, puisqu'il ne s'y est pas propagé une première fois. L'association des idées semble donc être un fait premier comme l'habitude.

— *Nécessité de distinguer entre l'association des idées et la liaison des idées.* Les premiers philosophes qui se sont occupés de l'association mentale, Hobbes, Locke et Leibniz, par exemple, distinguaient deux espèces d'associations : celles qu'ils appelaient non naturelle ou irrégulière et l'association naturelle ou logique. La première pourrait être désignée par les noms d'empirique et de mécanique; la seconde par ceux d'intellectuelle ou de rationnelle. La première appartient à la mire sensibilité; la seconde à l'intelligence et à la raison. La première précède la perception des rapports et la rend possible; la seconde résulte de cette perception, par exemple de la perception des rapports de cause à effet, de moyen à fin, de principe à conséquence, etc. Il est fâcheux que le même mot *association* soit appliqué à des phénomènes si profondément différents. M. Janet a proposé de réserver à la première espèce, qui comprend les deux principes de similarité et de contiguïté, le nom d'*association*, et d'appeler *liaison des idées*, la seconde espèce. Il est clair que la liaison des idées par des rapports de causalité, de finalité, etc., saisis entre ces idées par l'intelligence, est bien autre chose que les associations par similarité et par contiguïté mentionnées au déterminisme. C'est ce qui ressort du passage suivant où apparaît nettement l'esprit antijuridique de l'ouvrage : « Les jurisconsultes disaient souvent que le souverain, l'empereur ou dieu : *Il est la loi vivante*; selon la doctrine de la Révolution, ils devraient dire maintenant de l'homme et de tout homme : *L'esprit est le droit vivant.* Kant ne faisait que commenter Rousseau et la Révolution en disant : *L'homme est une fin en soi.* Si l'homme avait ce haut rang dans la nature, à ce prix seulement pourrait-on reconnaître son inviolabilité, car un être n'est inviolable qu'à condition de se passer, par ruse ou par violence, le faire servir d'instrument à un but étranger... Le droit, s'il avait réellement tous ces attributs que lui assigne la philosophie française, ne serait rien moins qu'une chose sans équivalent matériel, par conséquent inestimable et sans prix... »

« Ainsi entendu, le droit est-il une réalité? Bien des raisons s'y opposent. Elever la nature de l'homme au-dessus de toute comparaison possible avec des forces ou des intérêts, à grands qu'ils soient, c'est en ne rien attribuer rien moins qu'une sorte d'infinité; or, l'infinité est en nous une idée, non une réalité d'expérience. Accorder à l'homme une indépendance et une inviolabilité sans condition tant que sa volonté n'empiète pas sur celle des autres, c'est lui conférer un caractère absolu; mais l'absolu est en nous une idée, non une réalité..... Voilà le côté solide du naturalisme et les sérieuses objections qu'on peut faire de ce point de vue à la réalité du droit. La philosophie française a donc eu tort, selon nous, de poser immédiatement le droit comme une chose actuelle, et en quelque sorte comme un fait d'expérience intérieure..... Nous devons donc dire que le droit absolu de l'école française, naturaliste à un respect absolu, se fonde sur des attributs idéaux de l'humanité qui sont tout hypothétiques, sur de pures idées auxquelles la pensée humaine ne peut jamais se soustraire, mais dont il lui est impossible de vérifier la réalité positive. Et toutes ces idées, au fond, comme les formes géométriques qui se ramènent à des mouvements élémentaires, ne sont que les diverses formes d'une seule, celle de la liberté, sans laquelle il n'y a ni *moi* véritable, ni individualité, ni causalité vraie, ni finalité, ni moralité, ni conséquemment pas d'inviolabilité absolue, pas de droit proprement dit. »

Le genre de conciliation que préconise M. Fouillée se fait évidemment aux dépens de la philosophie juridique française, dont les principes rationnels sont formellement répudiés, s'il faut croire que cette philosophie ait eu tort de poser le droit comme absolu, d'y attacher un prix hors de proportion avec les forces et les intérêts quelconques, d'affirmer l'identité et l'inviolabilité d'un tel droit, de ne préoccupa à Berlin d'un tel état de choses et l'on créa une petite médaille d'identité dont chaque combattant de l'armée prussienne devait être muni à l'avenir; c'est pourquoi, pendant la guerre de 1870, il fut toujours facile, soit dans les ambulances, soit sur les champs de bataille, d'établir l'identité des blessés ou des morts. Il n'en est pas de même pour les soldats français, à part cependant pour ceux de certains corps d'armée en province qui avaient reçu de la Société de secours aux blessés des petites plaquettes assez semblables à celles distribuées dans l'armée allemande. Ce ne fut qu'au bout de dix ans (décision ministérielle du 2 septembre 1881) que l'on songea enfin à prendre en France la mesure aussi utile que pratique d'attribuer aux hommes de troupe une plaque dite *plaque d'identité* « dans le but de permettre de reconnaître les hommes tués ou grièvement blessés en campagne ». Cette plaque est en maillechort 1er titre. Elle est de forme ovale; ses dimensions sont de 0m,035 de longueur sur 0m,023 de largeur et 0m,001 d'épaisseur. La plaque est percée d'un trou destiné à recevoir un cordon de suspension. Les plaques sont affectées aux hommes, dès le temps de paix; elles sont marquées par les soins du corps, au moment de l'immatriculation dans l'armée active. Sur le recto on grave les inscriptions suivantes : 1° le nom de famille; 2° le prénom usuel; 3° l'indication du corps; 4° le numéro matricule. Les plaques d'identité, après le marquage, sont placées et conservées dans une boîte à compartiments et disposées dans le même ordre que les livrets. Lors du passage de l'homme dans la réserve, le bureau de recrutement adresse, au nouveau corps, la plaque d'identité, et c'est ce corps qui est chargé de faire sur la première partie du verso de la plaque les inscriptions motivées par la mutation (indication du corps ou du numéro matricule). Enfin, lorsque l'homme passe dans l'armée territoriale, les nouvelles indications du corps et du numéro matricule sont gravées par les soins des capitaines-majors. Lors des mutations, les plaques d'identité sont placées dans l'intérieur des livrets, lesquels sont entourés des cordons et expédiés sous pli cacheté. Au moment de la mobilisation, la plaque est délivrée à l'homme qui la suspend à son cou au moyen du cordon.

IDÉOPLASTIE s. f. (i-dé-o-plas-tî — de *idée*, et du gr. *plassein*, façonner). Physiol. Réalisation matérielle des idées chez les individus hypnotisés.

— **Encycl.** Le mot *idéoplastie* a été employé tout d'abord par le docteur Philippe afin de permettre la classification méthodique de certains phénomènes relevant de l'hypnotisme. Ces phénomènes sont provoqués par la suggestion vocale, sur l'ordre d'une seconde personne, ou sont des faits d'autosuggestion ne nécessitant pas l'intervention d'un autre individu. Okorowicky distingue trois catégories d'idéoplastie : 1° passive ou de sensation; 2° active ou de mouvement; 3° matérielle, cette dernière catégorie comprenant les faits d'ordre anatomique tels que l'apparition des stigmates, des ptoses, des effets d'un poison ou d'un médicament qui n'est pas réellement mis en œuvre, ainsi que la suspension ou l'atténuation des effets d'un poison ou d'un médicament que l'on fait agir réellement sur le patient. V. HYPNOTISME, SUGGESTION.

IDÉSIA s. m. (i-dé-zi-a). Bot. Genre de bixacées, série des Flacourtiées, composé d'un grand arbre du Japon dont le fruit est comestible. L'*idesia polycarpa* est maintenant cultivé dans nos jardins botaniques; il est remarquable par ses fleurs dioïques ou apétales, disposées en longues grappes axillaires ou terminales. Il Syn. de ROPOURÉA.

IDEVILLE (Henri-Amédée LE LORGNE, comte D'), publiciste français, né à Saulnat, près de Riom (Puy-de-Dôme), le 16 juillet 1820, mort à Paris le 15 juin 1887. Son père, d'une famille de magistrats bien connue à la cour de Paris, avait été secrétaire de Napoléon Ier, maître des requêtes au conseil d'État et député de l'Allier sous la monarchie de juillet. Avant de s'adonner à la littérature, M. le comte d'Ideville avait appartenu à la diplomatie. Secrétaire d'ambassade à Turin (1854) et à Rome (1862), il fut désigné pour remplir des missions diplomatiques (1867) et en Grèce (1868). Il était à Athènes lorsque la révolution du 4 septembre 1870 vint interrompre sa carrière. Il fut mis en retraite d'emblée. Trois ans après, le gouvernement du maréchal de Mac-Mahon, qui savait pouvoir compter sur les opinions ultra-conservatrices de M. d'Ideville, le nomma préfet d'Alger. Il n'y resta que quelques mois et revint à Paris, où il s'occupa exclusivement de travaux littéraires. M. d'Ideville a publié : *L'homme qui tue et l'homme qui pardonne* (1872, in-8°); *Journal d'un diplomate en Italie* (1872-1873, 2 vol. in-12); *Mgr. Xavier de Mérode* (1874, in-12); *M. Beulé* (1874, in-12); *les Piémontais à Rome* (1874, in-12); *Une vérité au maréchal Canrobert* (1875, in-12); *Journal d'un diplomate en Allemagne et en Grèce* (1875, in-12); *Lettres flamandes* (1876, in-8°); *les Prisonniers de la Commune* (1876, in-12); *les Châteaux de mon enfance* (1877, in-8°); *Gustave Courbet* (1878, in-4°); *Pie IX, sa vie, sa mort* (1878, in-18); *Victor-Emmanuel II* (1878, in-18); *Vieilles Maisons et jeunes souvenirs* (1878, in-12); *Une bénédiction de Pie IX* (1879, in-8°); *le Maréchal Bugeaud d'après sa correspondance intime* (1881-1883, 3 vol. in-8°), ouvrage couronné par l'Académie française; *Homme le montagnard* (1884, in-8°); *l'Ambassade du comte Rossi et les débuts du pontificat de Pie IX* (1885, in-8°); *l'Assassinat du comte Pellegrino Rossi* (1885, in-8°); *les Petits Côtés de l'histoire* (1885-1887, 2 vol. in-12); *la Comtesse de Lavalette et l'Hôtel de La Rochefoucauld* (1886, in-8°); *Pellegrino Rossi, bourgeois de Genève* (1886, in-8°); *le Comte Pellegrino Rossi, sa vie, son œuvre, sa mort* (1887, in-8°).

IDIOBLASTE s. m. (i-di-o-bla-ste — du gr. *idios*, particulier; *blastein*, germer). Bot. Nom donné par les botanistes allemands aux cellules rameuses mêlées aux éléments constitutifs du parenchyme rameux composant la couche voisine de la face inférieure dans la plupart des feuilles. Les idioblastes sont généralement isolés et fort différents des cellules voisines (Duchartre); ils présentent de longues ramifications, le plus souvent pointues, formant des poils superficiels ou internes, comme on l'observe dans les nénuphars. Ces idioblastes peuvent encore plonger et serpenter au milieu d'un parenchyme ordinaire, comme on l'observe dans les feuilles du thé.

IDIOCÈTE s. m. (i-di-o-sè-te — du gr. *idios*, particulier; *kêtos*, baleine). Paléont. Genre de mammifères cétacés, voisins des baleines, fossiles dans les terrains tertiaires.

Idiot (l'), roman russe de Dostoïevski (1869, 2 v. in-8°; traduit en français par M. Victor Derely, 1887, 2 vol. in-18). Comme toutes les œuvres du puissant romancier, *l'Idiot* est une étude physiologique et psychologique pleine d'intérêt, mais dont il ne faut pas conseiller la lecture aux gens qui ont des nerfs trop sensibles. Le principal personnage est un fou d'une espèce particulière, de ceux que chez certains peuples on vénère comme des saints, parce qu'ils sont incapables de faire du mal; il est, de plus, épileptique et c'est par cette maladie que l'auteur explique les lacunes de son intelligence, lacunes qui ne devraient pas être à regretter puisque, dans la thèse de l'auteur, elles ne suppriment que les mauvais instincts. Idiot pour le vulgaire, son prince Muichkine est un saint vers lequel les enfants, les femmes, se sentent attirés par un entraînement mystique; mais il ne conçoit lui-même que l'amour idéal, détaché de tout lien charnel; il s'éprouve qu'une sorte de tendre compassion, celle d'un esprit céleste pour la fragilité d'une créature terrestre. Muichkine se plaît avec les simples dont les idées se rapportent le plus aux siennes; mis en contact avec des scélérats, des hommes de loi rusés, des intrigants, des usuriers, il en a raison et les dompte par sa simplicité même, victorieuse de tous leurs artifices. Dostoïevski a fait de cet idiot le *Deux ex machina* d'une intrigue compliquée et fantastique dans le genre de celles qui ont autrefois assuré le succès des romans d'Eugène Sue. « A qui lirait quelques pages au hasard, dit M. Melchior de Vogüé, *l'Idiot* semblerait une imitation des *Mystères de Paris;* pour tirer l'innocent Muichkine des pièges qu'on lui tend, Dostoïevski a dû mettre en branle tous les ressorts du vieil Ambigu : rencontres fortuites, héritages soudains, suppositions d'enfants, entrevues secrètes de nobles dames et de courtisanes. C'est par son bizarre amalgame que ce livre est si hautement symbolique du pays où il a été écrit; ce pays revêt notre défroque, elle paraît d'autant plus grotesque qu'il la porte avec une grave gaucherie, et sous cette mascarade on trouve un fond de pensées vierges, originales et puissantes, caractéristiques d'une race inconnue. » Un épisode en fera juger. Parmi toutes les fantastiques silhouettes du livre se détache, avec un relief singulier, celle du marchand Rogojine. « Ce Rogojine est un fauve dangereux, exaspéré à froid par la passion. Il fait planer sur tout le récit une épouvante mystérieuse; on sent sur sol le reguet énigmatique de ces yeux immobiles qui guettent et fascinent le prince Muichkine au détour des rues. Rogojine aime une femme qui l'échappe sans cesse au moment où il croit la posséder, attirée qu'elle est par le timide et inconcevable sortilège de l'idiot. Dans la scène finale du roman, il prend cette malheureuse et la tue, Muichkine vient le rejoindre au pied du lit où gît leur maîtresse; les deux hommes la veillent ensemble, très calmes et réconciliés. Cette scène est peut-être la plus puissante que Dostoïevski ait jamais écrite; les pages les plus tragiques de *Macbeth* et d'*Othello* ne donnent pas une impression pareille de terreur concentrée. »

IDJIDI, rivière d'Algérie. V. DJEDDI.

IDOLOS ou **LOS**, groupe d'îles de l'Atlantique, sur la côte de Sénégambie, à l'ouest de la presqu'île de Tumbo, par 9° 30' de lat. N. et 16° 9' 20" de long. O.; il se compose de trois îles : Tamara à l'O., la plus grande, Los ou Factory, et Tumbo, plus trois îlots. D'origine volcanique, ces îles sont d'un accès difficile, mais couvertes d'une riche végétation; le climat en est sain. Les indigènes, au nombre de 1.400 environ, sont un mélange de Souzous, de Bagas et de Mandingues. La possession de ces îles, où les Portugais abordèrent en 1446, est contestée entre la France et l'Angleterre.

IDRAC (Jean-Antoine-Marie), sculpteur français, né à Toulouse (Haute-Garonne) le 14 avril 1849, mort à Paris en janvier 1885. Il entra à l'École des Beaux-Arts en 1866 et y devint l'élève de MM. Guillaume, Cavelier et Falguière. Il remporta le prix de Rome au concours de 1873 dont le sujet était : *Philoctète est ramené au camp par Ulysse, et Néoptolème soigné par Macaon.* Une médaille de 3e classe récompensa une charmante statue de *l'Amour pigné* (musée de Lille) exposée en 1877, et M. Idrac fut mis hors concours après le Salon de 1879, où il avait envoyé un marbre, *Mercure inventé le caducée*, qui fut acquis par l'État pour le musée du Luxembourg. Le dieu s'approche en rampant des serpents qui déjà s'enroulent autour de sa baguette. Le dessin et le modelé sont fins, serrés; l'harmonie des formes est parfaite. M. Guillaume jugea ainsi la *Salammbô* qui parut en plâtre au Salon de 1881, en marbre au Salon de 1882. « Le travail ne témoigne d'aucune préoccupation archéologique ou ethnographique, il est même un peu trop dépouillé du caractère que réclamait le sujet. Mais c'est une étude d'un type agréable, d'un mouvement souple et charmant. Elle ne rappelle que par une sorte d'allusion l'héroïne de Flaubert au moment où celle-ci approche amoureusement de ses lèvres la tête d'un serpent; les formes sont soutenues et pleines, vraiment sculpturales. » Cette statue de la *Salammbô* devint la propriété de l'État, qui la plaça au musée du Luxembourg, et la même année (1882) M. Idrac fut fait chevalier de la Légion d'honneur. A la suite d'un concours ouvert par la ville de Paris l'artiste fut chargé d'exécuter une statue équestre d'*Étienne Marcel*. Cette œuvre, d'une haute allure, était presque terminée lorsque la mort vint interrompre l'artiste dans ce travail, qu'acheva M. Marqueste. M. Idrac était le gendre de M. Théodore Ballu, architecte de l'Hôtel de ville.

IDRAREN ou **DEREN**, nom des Marocains de l'arête occidentale de la grande chaîne de l'Atlas.

IDUNA s. f. (i-du-na — nom mythologique). Astron. Planète télescopique découverte en 1877 par C.-H.-F. Peters. V. PLANÈTE.

IDUNIUM s. m. (i-du-ni-omm). Métal découvert par M. Martin Websky dans des minéraux vanadifères. L'idunium accompagne, sous forme d'acide, l'acide vanadique dans les vanadates de plomb zincifère de certaines mines de la Plata. Cet acide est un corps rouge, que l'on recueille après élimination de l'acide vanadique.

IÉKATÉRININSKI, port de la presqu'île de Kola, sur l'océan Glacial arctique, à 8 kilom. S. de l'entrée du golfe et à 48 kilom. N. de la ville de Kola, par 69° 13' 28" de lat. N. et 31° 6' 57" de long. E. Ce port fut le siège de la Compagnie de pêche de la mer Blanche de 1802 à 1813. De cet établissement il ne subsiste que des vestiges où s'abritent les pêcheurs par le mauvais temps.

IGASTITT s. f. (i-ga-sti-te — rad. *Igast*, nom de localité). Minér. Minéral constituant certaines météorites, notamment celle qui est tombée en 1855 à Igast en Livonie. C'est une roche gris violacé, légère, boursouflée, analogue à la ponce. La nature indifinitablement volcanique de cette roche a fait douter de son origine extra-terrestre.

IGNATIEFF (Nicolas-Pawlowitch), général et diplomate russe, né à Saint-Pétersbourg le 29 janvier 1832. — Le 2 mai 1878, il fut remplacé à l'ambassade de Constantinople par le prince Lobanoff. Son rôle diplomatique avait, en quelque sorte, pris fin après la signature du protocole de Londres, car il ne se trouvait plus d'accord avec le prince Gortschakoff et se montrait partisan acharné de la guerre à outrance. Le 16 mai 1881, il fut nommé ministre de l'intérieur, le général Loris Mélikoff ayant donné sa démission. Il adressa aux gouverneurs des provinces de l'empire russe, dès son entrée en fonctions, une circulaire où il écartait toute idée de constitution à octroyer aux Russes, pour qu'« un autocrate, fort par l'attachement et l'amour sans bornes d'un grand peuple pouvait seul, avec l'aide des meilleurs fils de la patrie, guérir le mal dont souffre la Russie ». Il parlait cependant de l'allégement des charges du peuple et de l'amélioration de la situation économique. Il conserva ses fonctions jusqu'au 12 juin 1882. Il est resté membre du conseil de l'empire et fut dans la suite nommé sénateur et président de l'Académie impériale. Il ne s'est fait remarquer depuis que par des manifestations panslavistes.

IGNICOLORE s. m. (ig-ni-ko-lo-re — du lat. *ignis*, feu; *color*, couleur). — Ornith. Nom donné par les oiseleurs à un oiseau africain voisin des paddas (passereaux conirostres), dont le mâle, d'un gris cendré en temps ordinaire, se revêt à l'époque des amours (et au bout de la seconde année) d'une splendide livrée orangée et rouge, en même temps que la tête se tache brillamment de noir.

IGNIFUGE adj. (ig-ni-fu-ge — du lat. *ignis*, feu; *fugare*, chasser). Technol. Propre à rendre ininflammables les objets naturellement combustibles.

— s. m. Substance ignifuge.

IGNOTUS, pseudonyme du baron Félix Platel.

IGONGONOUÉ, rivière du Congo français, dans le delta de l'Ogôoué, bras de l'Ogôoué se rendant au Fernand-Vaz.

IGUIDI, IGHIDI ou **GUIDI** (sable), région de dunes, à zone N.-O. du Sahara, s'étendant du N.-E. au S.-O. de Figuig à Adrar, bornée au N. par la Hamâda Aïn Berka et au S. par le plateau crayeux de Tan-ez-Rouff. Sa plus grande longueur du N. au S. est de 1.670 kilom.; sa plus grande largeur de l'E. à l'O. varie de 200 à 450 kilom. Le sol se développe en de nombreuses chaînes de collines, d'une hauteur de 100 à 300 mètres, formées principalement de sable mouvant de quartz. Les roches schisteuses abondent en coraux fossiles à 260 mètres